



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

du 4 avril 2017

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Bilan du nettoyage de printemps.
3. Proposition des actions CNDS 2017.
4. Subventions voyage scolaire.
5. Projet "Lire et faire lire".
6. Projets de la Commission citoyenne.
7. Questions diverses
 - Devis toiture du local M.Canonnet (chauffage)
 - Demande de prêt des tables et bancs par Pagayons Sèvre et Maine
 - Achat d'un ordinateur portable + logiciel pour la trésorerie
 - Achat pour sono
 -

Présents : Nathalie Belkheir, Marie-Thérèse Bretin, Marie-Claire Coutard-Gourbil, Isabelle Decourty, Marylène Fuselier, Denis Marsolier, Christian Moriceau, André Peytremann, Jean-Michel et Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin, Evelyne Sibioude et Françoise Simon.

Excusés : Christelle Farges, Domnin Herbreteau, Laurence Lehucher, Guy et Christiane Martin, Carole Morisseau. Cécile Ollivier-Marchand.

La séance est ouverte à 20h35

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du mois de mars est adopté.

2. Bilan nettoyage de printemps

57 Kg de déchets collectés le matin sur les bords de routes

158 kg de déchets collectés l'après -midi à Caffino dont une banquette de voiture gorgée d'eau

Beau temps, ambiance très conviviale, présence de nouvelles familles, repas pris en commun avec l'équipe de Maisdon sur Sèvre, très bons contacts.

Il conviendra de se poser, l'an prochain, la question de l'organisation de l'accueil. Cette année, ce n'était pas très satisfaisant selon certains des organisateurs.

3. Proposition des actions CNDS 2017

Notre dossier a été étudié par l'UFOLEP : il s'avère que l'action canoë kayak ne rentre pas dans le cadre de l'orientation régionale et ne pourra être retenue. Nous la supprimons donc et ne présenterons que 2 actions :

- Les tarifs solidaires en direction des adultes. Demande de 800€ de subvention
- Le Sport santé seniors, section multisports qui pourrait être créée à la rentrée avec un créneau le lundi matin.
- Par ailleurs, il est possible de monter un dossier spécifique sur l'apprentissage de la natation, "Apprendre à nager». Cela concerne les enfants de 6 à 10 ans ne sachant pas nager. Nous avons la possibilité d'utiliser un créneau à Montbert. Les stages pourraient avoir lieu en septembre-octobre et mai-juin, sur 10 heures pour 15 enfants maximum. Il faudrait lancer une enquête pour savoir si certains sont intéressés.

Projet sportif 2017-2020 : après l'évaluation de notre projet 2012-2016 (dossier joint), il faut revoir le projet sportif. Cela concerne les sections fédérées (UFOLEP et FFCK). Une date de rencontre sera décidée prochainement.

4. Voyages scolaires

Trois demandes ont été déposées. Le Conseil d'Administration les valide.

Certaines des conditions sont revues, notamment la durée minimum du séjour passe à 4 jours (au lieu de 5) et la répartition se fera désormais au quotient familial, 8 tranches pour un montant allant de 50€ à 120€. Le montant de l'enveloppe globale passe de 200€ à 500€ (voir détail dossier joint).

Il convient d'actualiser le formulaire de demande d'aide.

5. Projet "Lire et Faire Lire "

Château-Thébaud est l'une des rares communes ayant une animation "Lire et Faire Lire" sur les 2 écoles sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement pour l'une, de l'UDAF pour l'autre. Aussi la commune a-t-elle été choisie pour organiser une rencontre d'auteur. Cette manifestation aura lieu le 29 mai 2017 autour de SARA, auteure et illustratrice de livres pour enfants. Le matin, elle interviendra sur les 2 écoles sur une durée d'1h30. La mairie, partenaire, prendra en charge le transport de l'exposition des œuvres de l'auteure, les invitations, une dotation pour la bibliothèque, et offrira le vin d'honneur et le repas. L'après-midi, la bibliothèque également partenaire proposera une rencontre entre SARA, les bénévoles de la bibliothèque et de Lire et Faire Lire. La journée se terminera par un goûter offert par la Ligue de l'Enseignement et une vente dédicace de livres de SARA. Parallèlement, du 23 mai au 7 juin, la bibliothèque exposera ses œuvres.

6. Commission citoyenne

Les membres de la commission citoyenne ont assisté à la projection du film « Trop noire pour être Française » Ce ciné-débat leur a permis d'avoir des précisions sur l'organisation de l'action Cinétik, à laquelle la Ligue 44 souhaite que de nombreuses Amicales adhèrent pour développer la réflexion citoyenne de proximité.

Les associations doivent payer les droits d'auteur (environ 150€ par film), et doivent chercher un intervenant- animateur du débat. Trois films sont choisis pour le département et sont projetés sur l'année dans les communes participant à cette action. Les thèmes récurrents sont : l'engagement,

les discriminations et la santé. Nous pourrions envisager des projections à la salle des Arcades. Il faudrait voir si nous pouvons nous associer avec Maisdon et/ou Le Bignon.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce comme favorable au lancement de cette action. Françoise Simon confirme notre adhésion auprès de Mathieu Bréard de la Ligue de l'Enseignement⁴⁴.

Une réflexion est en cours sur un projet d'échange de services à partir de la création d'un réseau.

7. Questions diverses

- Un devis pour la réparation de la toiture de la salle Canonnet a été demandé auprès de Paul Granier pour un montant de 6500€. Jean-Michel Radigois se charge de contacter Anthony Menuet et Denis Marsolier l'entreprise Jaumouillé.
- Une demande a été faite par Pagayons Sèvre et Maine pour un prêt de tables et bancs concernant leur animation le 24 et 25 juin prochain. Le Conseil d'Administration donne son accord pour un prêt gratuit.
- Cécile Ollivier-Marchand souhaite l'achat d'un ordinateur et de logiciels pour la trésorerie de l'Amicale Laïque. Les administrateurs donnent leur accord, Denis Marsolier se chargera de l'achat avec Cécile Ollivier-Marchand.
- Achat pour la sono : Le lecteur CD ne fonctionne plus sur la sono. Denis Marsolier s'est renseigné : le mieux serait l'achat d'un tuner numérique avec port USB et une antenne. Le prix est de 150 à 200€. Le CA donne son accord. Denis Marsolier est chargé de l'achat.
- Françoise Simon demande s'il est possible de vendre ou de donner l'un des anciens ordinateurs du parc informatique à la famille irakienne. Le Conseil d'Administration accepte et opte pour un don.
- André Peytremann président de la FCPE du collège Jean Monnet nous fait le compte rendu d'une réunion qui a eu lieu le 15 mars à propos de la situation des lycées en Sud Loire. Les lycées sont surpeuplés et les effectifs en augmentation, c'est au détriment de toutes les actions collectives (sandwiches au lieu de repas, internat saturé, énormes "trous" dans les emplois du temps élèves). Un collectif de parents s'est formé avec la FCPE pour mener une action. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu se positionne pour la construction d'un nouveau lycée. Prochaine réunion le 29 avril, salle de l'Amicale Laïque de Bouguenais.
- La première pierre du collège de Vertou sera posée en septembre 2017 pour une ouverture à Pâques 2019.
- Achats vaisselle : Jean-Michel Radigois et Evelyne Siboude ont fait le point des besoins. Ils proposent faire un complément jusqu'à 100 unités pour les verres à muscadet et à jus de fruit, les assiettes et les couverts. Le Conseil d'Administration se prononce favorablement. Jean-Michel et Evelyne se chargeront des achats.
- Le Conseil d'Administration remercie Josane Bourgoïn pour les dons de vaisselle (grosses marmites ...) qu'elle a consentis à l'Amicale Laïque à l'occasion de son déménagement.
- Samedi des Loisirs : 5 sections de l'amicale seront présentes le 6 mai de 14h00 à 18h00 Espace du Bois Joli (atelier, jeux, maquillage etc). Apéro, ensuite repas à petit prix. A 20h30, spectacle de magie, jonglage, bulles et rubans. Réservation conseillée. Le service animation jeunesse lance un appel à bénévoles.

- La ligue de l'Enseignement demande une photo d'action pour illustrer l'activité du réseau lors de l'Assemblée Générale de novembre 2017. Françoise Simon s'en occupe (photo du nettoyage de printemps)
- Sur Internet, un groupement d'associations dont la Ligue 44 lance un appel à pétition pour mettre plus de solidarité et de générosité au cœur des programmes des candidats aux présidentielles. Françoise Simon est chargée de voir si on peut inscrire notre Amicale Laïque au titre des associations partenaires.
- 27 avril : réunion des artistes
- 26 avril : Réunion de la commission fête à 19h00 pour la préparation de la fête de la musique du 18 juin.

Prochain Conseil d'Administration le 2 mai 2017, à 20h30, salle Canonnet.

En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Sibioude

Pensez au covoiturage

*Compte-rendu rédigé par
Evelyne Sibioude et Marité Radigois
Relu par Françoise Simon*

Vu, la présidente :
Annie-Claude Renaudin

ANNEXE. Mise à jour des modalités d'aide aux voyages d'études.

Aide aux voyages d'étude AVANT

TROIS CONDITIONS :

- 1- ÊTRE ADHERENT DEPUIS AU MOINS 2 ANS.
- 2- IL NE PEUT S'AGIR QUE DE VOYAGES D'ETUDES ORGANISES PAR UN COLLEGE OU UN LYCEE DE L'ENSEIGNEMNT PUBLIC.
- 3- LA DUREE DU SEJOUR DOIT ÊTRE DE 5 JOURS MINIMUM.

MODALITES :

- IL FAUT FAIRE UNE DEMANDE PAR ECRIT A L'AIDE DU FORMULAIRE AVANT LE 31 MARS DE L'ANNEE EN COURS.

UNE SEULE AIDE SERA ACCEPTEE PAR ENFANT ET PAR AN.

LE MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE EST DE 200€

LE MAXIMUM DE L'AIDE PAR PARTICIPANT EST FIXE A 50€

Aide aux voyages d'étude validée le 4/04/ 2017

TROIS CONDITIONS :

- 1- ÊTRE ADHERENT DEPUIS AU MOINS 2 ANS.
- 2- IL NE PEUT S'AGIR QUE DE VOYAGES D'ETUDES ORGANISES PAR UN COLLEGE OU UN LYCEE DE L'ENSEIGNEMNT PUBLIC.
- 3- LA DUREE DU SEJOUR DOIT ÊTRE DE 4 JOURS MINIMUM.

MODALITES :

- IL FAUT FAIRE UNE DEMANDE PAR ECRIT A L'AIDE DU FORMULAIRE AVANT LE 31 MARS DE L'ANNEE EN COURS.

UNE SEULE AIDE SERA ACCEPTEE PAR ENFANT ET PAR AN.

LE MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE EST DE 500€

LA REPARTITION DE L'AIDE SE FAIT AU Q.F. 8 tranches

Les modifications sont en rouge.

Répartition au Q.F.

| TR | Coef | Tarifs 2017 | écart en 2 tranches | écart en € par rapport moyenne |
|-------------|--------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| T 1 | Inf & =556 | 120 € | 10,00 € | 35,00 € |
| T 2 | 557 à 756 | 110 € | 10,00 € | 25,00 € |
| T 3 | 757 à 956 | 100 € | 10,00 € | 15,00 € |
| T 4 | 957 à 1156 | 90 € | 10,00 € | 5,00 € |
| moyenne | | 85 € | | |
| T5 | 1157 à 1356 | 80 € | 10,00 € | -5,00 € |
| T6 | 1357 à 1556 | 70 € | 10,00 € | -15,00 € |
| T7 | 1557 à 1756 | 60 € | 10,00 € | -25,00 € |
| T8 | 1757 et plus | 50 € | 10,00 € | -35,00 € |
| N-1= | | 50,00 € | cotisation totale | |